



label
Ecole d'arbitrage
projet

Passion

Formation

Engagement

Professionnalisme





SOMMAIRE :





I – Objectifs et Orientations

Objectifs de l’Ecole d’arbitrage :

➪ Intégrer la partie Arbitrage et jugement dans tout projet de club.

➪ Valoriser la fonction d’arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut).

➪ Intégrer la connaissance des règles et le respect de l’arbitre auprès des tireurs, des soigneurs, des dirigeants et des accompagnateurs.

➪ Faire arbitrer les jeunes tireurs par les jeunes Arbitres.

➪ Détecter et fidéliser les Arbitres (jeunes et adultes) les plus motivés

➪ Etre reconnu auprès des différentes structures comme « Club formateur d’Arbitres » par l’obtention d’un label.

Précisions :

➪ Une école d’arbitrage est une organisation reconnue et structurée au sein du club, avec un responsable et ou un intervenant (officiel de secteur minimum) possédant une licence FFSBF, des objectifs et un budget.

➪ Un JA est un tireur licencié à la FFSBF qui accepte de rejoindre volontairement l’école d’arbitrage.

➪ Le label est une reconnaissance attribuée annuellement par la CDA (commission départementale d’arbitrage), la CLA (commission de Ligue d’arbitrage) et la CNA (commission nationale d’arbitrage) : les critères d’attribution de ce label, définis pour une saison, sont décrits dans le « mode d’emploi ».





II – Mode d'emploi

➪ Le Label est accessible à tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Savate – Boxe Française et DA qui en font la demande, quels que soient leur nombre de licenciés.

➪ Pour obtenir le Label, le club devra répondre à certains critères d'attribution répartis en 5 grands thèmes :

- ▶ Composition de l'Ecole d'Arbitrage
- ▶ Encadrement de l'Ecole d'Arbitrage
- ▶ Moyens mis en œuvre
- ▶ Actions dans le club
- ▶ Participation aux compétitions Départementales, de Ligue et de Secteur.

➪ En fonction d'un nombre de points obtenus, un type de label est alors attribué :

- ▶ Label Jaune
- ▶ Label de Bronze
- ▶ Label d'Argent
- ▶ Label d'Or

Le Calendrier :

➪ Le dossier de Labellisation devra être retiré auprès de votre comité départemental ou de votre Ligue.

➪ Le dossier complet de demande de Labellisation est à renvoyer à la Ligue avant le : ………………………

➪ Le dossier de Labellisation doit comporter les éléments suivant dûment complétés :





- la demande de Labellisation de l'Ecole d'Arbitrage (voir annexe 1)
- le dossier de demande de « Label Ecole d'Arbitrage » (voir annexe 2)
- Le tableau avec les « critères d'attribution et barèmes d'évaluation »

➪ Un courrier devra être envoyé au club pour accuser réception de la demande de Labellisation.

➪ Tout dossier incomplet ou reçu après la date butoir ne pourra pas être pris en compte.

➪ Les dossiers seront transmis par la Ligue ou le département dont dépend le club à la Commission nationale d'Arbitrage qui se réunira en début ou fin de saison, afin d'attribuer le label.

Critères d'attribution et Barèmes d'évaluation

1) Composition de l'Ecole d'Arbitrage – saison :…………..

Age	Stagiaire			Secteur			National			TOTAL 1
Sexe	G	F	coefficient	G	F	coefficient	G	F	coefficient	
Officiel + 18 ans						X 2			X 4	
Jeune Officiel			X 2			X 3			X 5	
Nbre X coefficient										
Points Obtenus										

Saisir le nombre d'arbitres dans les cellules correspondantes, en fonction du niveau, de l'age et du sexe. Saisir le nombre de points obtenus. (Jeunes officiels : jusqu'à cadet).





2) Encadrement de l'Ecole d'Arbitrage – saison :

Nom des intervenants	Qualité/ titre	Points	Niveau Secteur x2 (coeff)	Niveau National x3 (coeff)	Total 2

Saisir pour chaque intervenant, le nom, le titre ainsi que le nombre de points Correspondants en fonction de sa qualité :
S'il s'agit d'un arbitre saisir le nombre de points multiplié par le coefficient multiplicateur à son niveau.
Arbitre (en activité) = 3 pts
Arbitre (pas en activité) = 2 pts
Autres (entraineur, dirigeant) = 1 pts

3) Moyens mis en œuvre – saison :

Utilisez-vous pour le fonctionnement Oui= 1pt

Support vidéo	Oui	
Séances théoriques	Oui	
Séances pratiques	Oui	
Prêt matériel (tenue….)	Oui	
	Total pts	

Fournir le planning des séances programmées

4) Actions dans le club :

Interventions réalisées dans votre club (temps de formation) – saison :

Entre 5 et 10 heures		Entre 10 et 15 heures		Plus de 15 heures		TOTAL DES PTS
2pts		*4 pts*		*6 pts*		

Assauts clubs arbitrés par vos jeunes et arbitres adultes – saison :

Entre 5 et 10 assauts		Entre 10 et 15 assauts		Plus de 15 assauts		TOTAL DES PTS
2pts		*4 pts*		*6 pts*		

Assauts clubs jugés par vos jeunes et arbitres adultes – saison :

Entre 5 et 10 assauts		Entre 10 et 15 assauts		Plus de 15 assauts		TOTAL DES PTS
2pts		*4 pts*		*6 pts*		





5) Participation aux compétitions départementales, interclubs et de Ligue-saison :

De 1 à 3		De 4 à 8		Plus de 8		TOTAL DES PTS
1pts		*3 pts*		*5 pts*		

Saisir le nombre de points résultant du nombre de participants dans la cellule correspondante.

Les différents niveaux de Label :

Label	Nombre de points (total)
Jaune	Au minimum 30 points
Bronze	Entre 40 et 80 points
D'Argent	Entre 81 et 130 points
D'Or	Au-delà de 131 Points





CHARTE

Article 1 : l'Accueil et l'Encadrement
L'accueil et l'encadrement sont assurés par un arbitre, un professeur ou moniteur du club *(qui aura suivi, au préalable, le recyclage des officiels en début d'année dirigé par le RSA ou le RLA).*

Article 2 : Le Matériel, les Supports Pédagogiques et le Lieu de Pratique
Les lieux de pratique sont adaptés à la formation théorique et pratique des arbitres : Salles de formation, séances en situation dans un ring ou une surface délimitée, assauts à arbitrer,…
Le matériel utilisé est adapté à l'arbitrage : vidéo, feuille de jugement, chrono de table…
Les supports pédagogiques utilisés sont adaptés et reconnus par la CNA de la FFSBF : livret de formation des officiels, CD ROM…..

Article 3 : Les Séances
Les contenus des séances proposées par les animateurs font références aux orientations et aux outils techniques et pédagogiques fédéraux (CNA).

Article 4 : Les Arbitrages
Les arbitrages ont lieu dans le cadre des rencontres départementales, interclubs et de Ligue. Lors de ces rencontres, la présence de l'animateur du club licencié est obligatoire.

Article 5 : l'Adhésion
Le licencié se verra remettre la reconnaissance de son adhésion à l'Ecole d'Arbitrage du club (carte de Membre de l'Ecole d'Arbitrage). Les parents et/ou entraîneurs sont associés à la vie de l'Ecole et du club.

Article 6 : l'Ecole d'Arbitrage dans la Vie du Club
Le club se doit de créer l'esprit « Ecole d'Arbitrage » par l'organisation d'animations, manifestations ou regroupements pour la valorisation des arbitres et leur participation active à la vie du club.

Article 7 : Contrôle et Suivi du Label
La Ligue et le Comité certifient l'adhésion du club et le respect à la charte. Ils délivrent un Label avec l'appui de la CNA et assurent le contrôle par l'intermédiaire des responsables de l'arbitrage (RLA et RSA).

Le Président du Club Le Président du Comité Le Président de la Ligue





IV – METHODOLOGIE ET OUTILS

Cette section a pour vocation de présenter les grands principes ainsi que les outils d'aide à la création et au fonctionnement d'une école d'Arbitrage pour un club souhaitant initier ou développer la démarche.

Chacun des thèmes est abordé sous forme de fiche :

☆ **Fiche n°1** : Elaboration du projet d'école d'arbitrage

☆ **Fiche n°2** : Contenu de la formation

- Niveau 1 : phase de sensibilisation
- Niveau 2 : phase d'apprentissage
- Niveau 3 : phase de perfectionnement

☆ **Fiche n°3** : Observation de l'arbitre /juge

- Arbitre / phase de sensibilisation
- Arbitre / phase d'apprentissage
- Arbitre / phase de perfectionnement

☆ **Fiche n°4** : l'Identité de l'arbitre/juge

- La carte de membre de l'école d'arbitrage
- Le Passeport de l'Officiel





Fiche 1 : ELABORATION DU PROJET

Un projet est un ensemble articulé d'objectifs et de moyens mis en place pour les atteindre.

QUE DOIT-IL CONTENIR ?

A – des réponses aux questions : pourquoi ce projet ? A quoi et à qui sert-il ?

B – La présentation de l'école d'arbitrage au sein du club :

- Période de fonctionnement.
- Description de l'école d'arbitrage (les responsables, tuteurs, jeunes arbitres et arbitres + 18 ans…).
- Ressources externes accessibles à l'école d'arbitrage (locaux, intervenants, organisations : comité, ligue, autre club….)
- Ressources internes (humaines, matérielles, financières).

C – Les informations relatives à l'organisation de l'école d'arbitrage :

- Coordination : Qui fait quoi ? De quoi chacun est-il responsable ? Périodicité des réunions, séances, moyens utilisés pour la communication, gestion financières.
- Fonctionnement : Nombre de séances pratiques, nombre de séances théoriques, périodes de fonctionnement, effectifs de JA prévus…

D – Les objectifs :

- Généraux : qui reprennent les objectifs énoncés par la CNA et sont donc communs à toutes les écoles d'arbitrage.
- Opérationnels : propres à l'école du club et pouvant être évalués. Ils sont quantitatifs et qualitatifs.
  Ex qualitatif : « Les 4 JA stagiaires doivent réussir l'examen de secteur en fin d'année. »
  Ex quantitatif : « Sensibiliser 1 ou 2 jeunes tireurs de plus à l'arbitrage. »

Ces objectifs sont choisis et formulés par la commission « école d'arbitrage » et sont déterminés à partir de la situation initiale, de ce que l'école dispose au départ.
Faire le lien entre les objectifs généraux, les objectifs opérationnels et les activités, animations, séances qui en découlent.

En résumé :

OBJECTIFS GENERAUX ⇨ OBJECTIFS OPERATIONNELS ⇨ Animations, activité.

E – Evaluation – Bilan :

Qu'est-ce qu'évaluer ?
Fixer dans le projet des étapes intermédiaires pour vérifier qu'on ne sort pas de la situation finale visée.
Evaluer c'est s'interroger sur la valeur, la portée, le sens de l'action que l'on vient d'engager.

Pourquoi évaluer ?
La démarche d'évaluation suscite un questionnement permanent et est un facteur du développement :
Pour mieux mesurer ce que permettent l'action et sa cohérence, pour faire évoluer les pratiques, le projet, pour augmenter la qualité du travail réalisé, pour vérifier l'intérêt de l'action…

Comment évaluer ?
2 types d'évaluation :

- Evaluation des actions, en comparant objectifs fixés et actions menées.
- Evaluation des effets (ce que l'action a permis, ce qui semblait prévisible, les Effets imprévus, qu'est-ce qui a changé depuis la mise en œuvre du projet…)

Pour évaluer, il faut énoncer des critères et choisir des indicateurs.

EX :

	Indicateurs	
Critères	***Quantitatif***	***Qualitatif***
Séance Théorique	Combien d'arbitres en formation et de jeunes présents…	Etaient-ils réceptifs, ont-ils été participatifs…

A partir des critères et indicateurs, le responsable du projet construit ses propres outils :

Sondages, entretiens, questionnaires…/ Grilles, fiches d'observation / Passeport,…



Fiche 2: CONTENU DE LA FORMATION



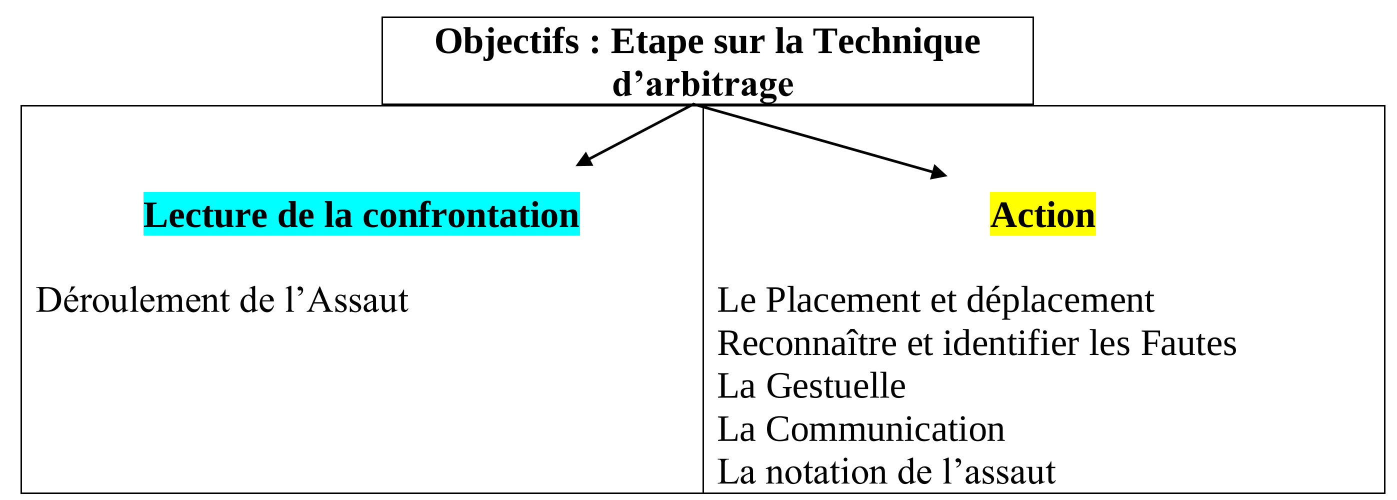
La formation est décomposée en 3 phases :

- Phase de sensibilisation
- Phase d'apprentissage
- Phase de perfectionnement

PHASE 1 - SENSIBILISATION

Partie Théorique :
- Connaissance des règles
- La Tenue
- Arbitrage
- Oser intervenir et prendre une décision
- Placement sur l'enceinte
- La gestuelle

Partie « en situation » :
-Arbitre pendant sa formation (travail à thème)
-Arbitre des assauts de jeunes et adultes (avec observateur)
-Notation de la confrontation



Intervention de l'animateur : remarques sur la « technique d'arbitrage et du bulletin de jugement ».





PHASE 2 : APPRENTISSAGE

Partie Théorique :

-Connaissance des règles
-La Tenue
-L'Arbitrage
-Les Sanctions (avertissement, disqualification)
-Approfondissement des règles
-La Gestuelle
-Explication de la notation du bulletin

Partie « en situation » :

Arbitrage :

- début et fin de rencontre
- Demande de sanctions (AV, disqualifications)
- Tireur HC (assaut et combat)
- Compte d'un tireur

Maîtriser les procédures d'arbitrage (acquérir des automatismes ou des routines) sous pression

-Juger un assaut et un « combat » (seulement pour les adultes)

L'intervenant (ou l'animateur) se réfère au guide du formateur, document élaboré par la CNA et mis à jour chaque année (JM JECKER).





PHASE 3 : LE PERFECTIONNEMENT

DEROULEMENT DE LA CONFRONTATION	ACTION
Objectifs : - Le perfectionnement de la maîtrise des procédures. - Gérer le stress et la pression De l'environnement	**Objectifs :** - Gestuelle, efficacité, sérénité, fermeté, intervention opportun.

Se référer à la page 20 à 22 du document « Guide du Formateur ».





Fiche 3: OBSERVATION DE L'ARBITRE/JUGE

1) PHASE DE SENSIBILISATION :

NOM : PRENOM :

DATE :

NIVEAU : ☐ CLUB NOM ACCOMPAGNATEUR:

☐ INTER-CLUB

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
PRESENCE	Affirmé		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique		
GESTUELLE	Conforme au règlement d'arbitrage		
	Non conforme au règlement, mais oralement précis et clair		
	Brouillon		
REMARQUES	Conforme au règlement		
	Audible mais non conforme		
	Irrégulier		
INTERVENTION	Bonne		
	Quelques hésitations		
	Beaucoup d'hésitations		
	JUGEMENT		
NOTATION SUR LA FEUILLE DE JUGEMENT	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		





Fiche 3: OBSERVATION DE L'ARBITRE/JUGE

2) PHASE D'APPRENTISSAGE :

NOM : PRENOM :

DATE :

NIVEAU : ☐ INTER-CLUB NOM ACCOMPAGNATEUR:

☐ DEPARTEMENTAL

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
PLACEMENT, DEPLACEMENT	Correct		
	irrégulier		
	mauvais		
GESTUELLE	Conforme au règlement d'arbitrage		
	Mélange les interdictions		
	Non Conforme au règlement		
DECISONS OPPORTUNES & RESPECT DES PROCEDURES	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
TEMPS de REACTION	Bon		
	Un peu en retard		
	Beaucoup d'erreurs		
	JUGEMENT		
COHERENCE, désignation du vainqueur	Bonne		
	moyenne		
	Mauvaise		
RECEVABILITE DU BULLETIN	Bon		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		

Critères basés sur l'évaluation du Juge/Arbitre de secteur (Jean-Pierre GUIRARD)





Fiche 3: OBSERVATION DE L'ARBITRE/JUGE

3) PHASE DE PERFECTIONNEMENT :

NOM : PRENOM :

DATE :

NIVEAU : ☐ DEPARTEMENTAL NOM ACCOMPAGNATEUR:

☐ LIGUE

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
PLACEMENT, DEPLACEMENT	Bon		
	Correct		
	mauvais		
GESTUELLE	Conforme au règlement d'arbitrage		
	Conforme au règlement, mais avec quelques oublis		
	Brouillon		
DECISONS OPPORTUNES & RESPECT DES PROCEDURES	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
TEMPS de REACTION	Bon		
	Un peu en retard		
	Très en retard et hésitant		
	JUGEMENT		
COHERENCE, DESIGNATION DU VAINQUEUR	Bonne		
	Moyenne		
	Mauvaise		
RECEVABILITE DU BULLETIN	Bon		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		

Critères basés sur l'évaluation du Juge/Arbitre de secteur (Jean-Pierre GUIRARD)





Fiche 4: L'IDENTITE DE L'ARBITRE/JUGE

A) LA CARTE DE MEMBRE DE L'ECOLE D'ARBITRAGE (SEULEMENT POUR LES STAGIARES):

Cette carte est à faire remplir par l' « accompagnateur » après l'assaut en concertation avec le Délégué Officiel de la rencontre.

Recto:

CLUB :
COMITE :
LIGUE :

➢Etre toujours à l'heure.

➢Etre le premier sur l'enceinte.

➢ Pas d'objets dangereux (bracelet, montre, bague, collier, piercing…)

➢ Ne pas oublier son matériel (stylo, plaquette bleu et rouge)

➢ L'avertissement se donne toujours dans le coin rouge.

☞ ***Avant l'affrontement*** : distribuer les feuilles de jugement.

☞ ***Pendant l'affrontement*** : Faire appliquer les règles, protéger les tireurs et veiller au bon déroulement de la rencontre ; en cas de blessure interrompre l'affrontement.

☞ ***Après l'affrontement*** : Récupérer les feuilles de jugement, vérifier leur recevabilité et les transmettre au DO.

PHOTO

CARTE ECOLE D'ARBITRAGE

NOM : ……………………………………………………………………

PRENOM : …………………………………………………………

Né(e) le : ………………………………………………………………

Club : ……………………………………………………………………

N° Licence : ……………………………………………………………

Age : ……………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………

Nom du Responsable : ………………………………………………

Signature du JA : Délivrée le :

……………………………





Verso :

	DATE	Lieu de la rencontre & le niveau	Titre (arbitre ou juge)	TUTEUR (NOM)	Type de la rencontre	NOTE	COMMENTAIRES
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							

NOTE : + BIEN - DOIT TRAVAILLER ++ TRES BIEN
= DOIT S'AMELIORER -- DOIT BEAUCOUP TRAVAILLER





B) <u>LE PASSEPORT SPORTIF DU JUGE/ARBITRE :</u>

Le passeport sportif du Juge/arbitre est le suivi du jeune officiel à l'adulte mentionnant la formation (Ecole d'arbitrage), les stages effectués, les examens (secteur JA et DO, National), les recyclages, les compétitions arbitrées ou jugées à tous les niveaux (Département, ligue, Secteur, Zone, National et International, mais aussi les galas).
En un mot tout le vaicue et parcours de l'officiel.

(Projet travaillé par Mr Bruno RUDZKI – RSA et membre de la CNA).

FFSAVATE

Ethique

Esthétique

Efficacité

Fédération Française de SAVATE boxe Française et Disciplines Associées
49 rue du Faubourg Poissonnière – 75009
Tél : 01 53 24 60 60 – Fax : 01 53 60 70 – Mail : webmaster@ffsbfda.org

www.ffsavate.com

© FFSbf & DA 52

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE SAVATE
BOXE FRANÇAISE & DA

FFSAVATE

PASSEPORT D'OFFICIEL
DE SAVATE BOXE FRANÇAISE

NOM et Prénom :





V - ANNEXES

Tous les documents utiles à la mise en œuvre et au bon fonctionnement d'une Ecole d'Arbitrage sont téléchargeables dans la partie « Arbitrage » du site Internet de la FFSbf et DA.

Nous vous rappelons que cette partie du site est dédiée à l'arbitrage et que grâce à vos articles, il peut s'avérer un véritable outil de communication et d'échanges.

Récapitulatif des fichiers nécessaires :

- Demande de « Label Ecole d'Arbitrage » (Grille de calcul automatique du Label en fonction des critères d'attribution et des barèmes d'évaluation définis + Charte)
- Guide du Formateur
- Mémento
- Liste des correspondants « Ecole d'arbitrage » des comités et des ligues

Document réalisé par Frédéric MULLER